
Procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 12 décembre 2016

PV 2016/08

A 20 H 00, la séance est ouverte.

Présents : Philippe BARBUT, Claude BOUVRESSE, Jacques CHOUTEAU, Hervé FAGARD, Jean-Paul GENOUD, Claudine JOACHIM, Erwan LE BARBU, Michel LETHIER, Jean Michel LORNET, Maxime PEPIN, Cosette POL BODETTO, Christian THIOLOT, Marie TOLO, Florence TONON, Rita ZUCCARELLO, Bernard MAGNIN-FEYSOT

Absents excusés : Monique MARRON (procuration à Jean Paul GENOUD), Anouk HAERINGER-CHOLET (procuration à Michel LETHIER), Benjamin LIMARE, Anne Cécile MURATI (procuration à Jean Michel LORNET), Jocelyn VENDEL (procuration à Jean Paul GENOUD), Claude TISSERANT (procuration à Rita ZUCCARELLO), Evelyne GUIGNARD, (procuration à Florence TONON), Michel CATTET (procuration à Jacques CHOUTEAU).

1 - Election du bureau

10 - Election pour la fonction de Président

Jean Paul GENOUD membre le plus âgé du comité préside la séance.

Par courriels formulés et échangés pendant la semaine de réflexion entre les membres du comité directeur, Florence TONON et Christian THIOLOT ont proposé leur candidature. De ce fait, le président de séance leur demande s'ils maintiennent et confirment leur candidature. Florence confirme son intention alors que Christian renonce à postuler.

Il est donc procédé à bulletins secrets à l'élection, sachant qu'Erwan LE BARBU (membre le plus jeune du comité) est désigné pour recueillir les bulletins et procéder à leur dépouillement.

Nombre de présents : 16

Nombre d'absents ayant donné procuration : 7

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins dépouillés : 23

Par 23 voix pour, soit à l'unanimité des votants, Florence TONON est élue Présidente.

Après les applaudissements d'usage, Florence précise que sa décision de s'engager dans cette fonction est l'aboutissement de l'énergie déployée par tous. Il y aura du travail. Elle termine son propos par une citation qu'elle apprécie plus particulièrement : « là ou certains voient une montagne, je vois un sommet ».

11 - Election des autres membres du bureau

Au vu de la charge de travail et des propositions formulées, la présidente propose que le bureau puisse être composé de 4 vice-présidents, 2 trésoriers et 2 secrétaires soit au final un bureau de 9 membres.

Cette composition est approuvée à l'unanimité des votants.

Les candidatures à ces fonctions ont déjà été formulées, soit lors du comité directeur précédent du 5 décembre 2016, soit à l'occasion des échanges de courriels formulés pendant la semaine, à l'exception de la fonction de secrétaire adjoint. Erwan LE BARBU fait acte de candidature pour cette fonction.

La totalité des membres présents ne souhaitant pas un vote à bulletin secret, Florence TONON propose que l'élection des membres du bureau soit opérée à main levée par un vote global.

A l'unanimité des votants, par 23 voix pour sont élus.

Vice- Présidents : Jean Michel LORNET
Maxime PEPIN
Jocelyn VENDEL
Evelyne GUIGNARD

Secrétaire Générale: Rita ZUCCARELLO

Secrétaire Général Adjoint: Erwan LE BARBU

Trésorier Général : Jean Paul GENOUD

Trésorier Adjoint : Claude TISSERANT

Sachant que deux vice-présidents élus n'ont pu être présents à ce comité, il est convenu que l'ordre exact des vice-présidents et leurs attributions respectives soient définis par les membres du bureau lors de leur première réunion.

Le bureau du club alpin français de Besançon est donc le suivant :

Présidente : Florence TONON

Vice- Présidents : Jean Michel LORNET
Maxime PEPIN
Jocelyn VENDEL
Evelyne GUIGNARD

Secrétaire Générale : Rita ZUCCARELLO

Secrétaire Général Adjoint: Erwan LE BARBU

Trésorier Général : Jean Paul GENOUD

Trésorier Adjoint : Claude TISSERANT

2 - Délégations signatures

20 - Délégation générale courriers et documents relatifs à la vie du club

Après l'élection du bureau, les membres du comité acceptent la proposition faite par la Présidente que les membres suivants du bureau aient la possibilité et délégation de signature :

Présidente : Florence TONON,

Premier Vice-Président : à désigner (après définition hiérarchisation vice-présidents)

Secrétaire Générale, Rita ZUCCARELLO

Trésorier Général : Jean Paul GENOUD

Délégation de signatures votée à l'unanimité des votants.

21 - Délégations de signatures auprès du Crédit Mutuel « Besançon Union »

A l'unanimité des votants, par 23 voix pour :

Florence TONON, Présidente,

Jean Paul GENOUD, Trésorier général,

Claude TISSERANT, Trésorier adjoint,

sont autorisés à bénéficier de la signature relative au fonctionnement de toutes les opérations pouvant être opérées au titre des deux comptes détenus auprès de l'agence Besançon Union du Crédit mutuel (compte courant et Livret Bleu)

3 - Questions diverses

Le prochain comité directeur se tiendra le **mardi 17 janvier 2017 à 20 H 00** au local.

Le secrétaire de séance

 Michel LETHIER

La Présidente

Florence TONON 